



CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE.

Bulletin Périodique

Editeur responsable : G. OTTEN

24, rue Haute

1300 Wavre

N° 91 D E C E M B R E 1 9 7 4

Bulletin mensuel ne paraissant pas en
juillet et août

+\$

Cher membre,

Vous êtes cordialement invités à assister à l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE qui se tiendra le jeudi 19 décembre prochain à 20 H au local "Café de la Paix" place A Bosch à Wavre.

ORDRE DU JOUR

- 1 - Allocution du président
- 2 - Rapport du secrétaire
- 3 - Rapport du trésorier
- 4 - Election du Comité : Sortants et rééligibles : M J Van Impe, président; M G Otten, secrétaire et M Jh Hoeyenbrugge, commissaire. Candidatures éventuelles à remettre à M G Otten, au plus tard le 19 décembre à 20 H.
- 5 - Tombola payante

Belgique 914 A Carnet Croix-Rouge	xxx	Cote :	400 Fr
31 Oblit losange points 379 Virton			300 Fr
1047-52 Expo 58 FDC	0		175 Fr
484-87 Exposition Liège 1939 xxx			175 Fr
7 papier mince médaillon	0		150 Fr
BF 17 Albert & Isabelle	xxx		135 Fr
- 6 - Réalisations inter-membres : pages 3 - 6 & 8
- 7 - Cotisations : 100 Fr (75 Fr pour les moins de 25 ans). Entre les mains du trésorier ou par virement au CCP 11.48 de la Banque De Bienne et Cie, Wavre pour le compte N° CD 2229 "Cotisations - Club philatélique de Wavre"
- 8 - Inscriptions aux nouveautés (dernier délai)
- 9 - Abonnement au "Monde des philatélistes" (dernier délai)

LE COMITE

Extrait du quotidien "LE SOIR" du 14 septembre 1974

NOS TIMBRES-POSTE

Au risque de déplaire à quelques responsables, il faut bien dire que nos timbres-poste n'accrochent pas le regard : ils sont sans éclat. Pourtant, il y a les couleurs de l'arc-en-ciel qui pourraient les sauver. Mais, c'est la grisaille qui domine, et la monotonie d'un graphisme d'époque, trop intelligent pour être vraiment charmeur. Ce matin, nous recevons une lettre avec le timbre "Benelux". C'est un timbre sinistre comme tant d'autres.

En vérité, le thème valait la peine d'une rêverie, les drapeaux des trois pays claquant au vent de l'espoir. Cela pouvait favoriser l'éclosion de beaucoup de couleurs. Mais le timbre-poste belge est triste. Des personnages de qualité que l'on veut honorer apparaissent dans la monotonie d'un dessin académique. Le timbre consacré à Hubert Krains, maître des Postes, en son temps, et écrivain de qualité, fut à peu près effacé. D'une manière générale, les portraits d'hommes éminents sont, sur nos lettres, comme des empreintes environnées de brume.

Il faut croire que le mal est très répandu puisque la France vient de lancer un concours ouvert à tous pour la création d'un timbre-poste digne de répondre au vœu de ceux qui souhaitent tout simplement voir apparaître une jolie vignette libérée de tous les poncifs de l'époque. Car, quoi que l'on puisse penser, le timbre-poste est la projection de l'expression d'un temps. Alors, il convient de s'attarder avec un soin attentif, à sa réalisation. Il serait bienvenu qu'éclatent, sur nos enveloppes, de belles couleurs. Cela ne coûterait pas plus cher.

----- L A N C E L O T -----

PETITES ANNONCES

Recherche timbres U.S.A. oblitérés d'avant 1932 - Guy Otten,
rue Haute, 24 Wavre

Recherche oblitérations losanges de points N° 88 - 156 - 166 -
195 - 198 - 203 - 235 - 294 - 366 - 392 - 419 - 429 - 461

Guy Otten, rue Haute, 24 1300 Wavre

Samedi 14 et dimanche 15 décembre de 10 à 18 H en la salle culturelle de l'Hôtel de Ville de Wavre : Exposition philatélique et prévente du timbre-poste spécial "Adolphe Quetelet".

REALISATIONS INTER - MEMBRES DU
JEUDI 19 DECEMBRE 1974

Lots N°	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
1	Belgique	14 243 Menin	0	80	55	
2		14 0 10 barres				
		24 Brux RR	0	350	250	
3		14 idem	0	350	250	
4		14 idem	0	350	250	
5		14 0 8 barres				
		120 Tournai	0	400	100	
6		14 0 17 barres				
		6 Blankenberge	0	200	160	
7		14 0 17 barres				
		22 Braine-le-Comte	0	80	55	
8		14 Brun-roux				
		91 Couillet	0	85	55	
9		15 0 17 barres	0	35	20	
10		15 77 Charleroi	0	35	20	
11		15 95 Diest	0	75	50	
12		15 154 Gouy-lez-Piéton	0	90	65	
13		15 69 Berchem-Anvers R	0	200	150	
14		15(2) 60 Bruxelles	0	70	40	
15		15(2) 61 Brux-Est	0	90	60	
16		15 87 Courtrai	0	45	30	
17		15 64 Brux-Ouest	0	45	30	
18		15 226 Louvain	0	45	30	
19		15 307 Rance R	0	120	90	
20		15 97 Dison	0	75	50	
21		15 283 Ostende	0	45	30	
22		15 63 Bruxelles-Nord	0	45	30	
23		15 342 Stavelot	0	85	60	
24		15 290 Paturâges R	0	120	90	
25		15 0 17 barres				
		Audenaerde s/frag	0	100	75	
26		15 371 St-Gilles R	0	120	90	
27		15(2) 141 Gand	0	70	40	
28		15 12 Anvers dent 12,5	0	70	40	
29		15 134 Zele R	0	120	90	
30		23	0	300	160	
31		23a	0	420	240	
32		50	0	30	15	
33		785	0	525	200	
34		819	0	100	50	
35		821	0	220	110	
36		839	0	160	85	
37		860	0	30	15	
38		863-64	0	50	20	
39		938	0	25	10	
40		941-42	0	15	5	
41		961-63	0	95	45	
42		1024	0	25	12	
43		1148	0	55	25	
44		1237	0	32	15	
45	1266	0	18	8		
46	1267	0	45	20		
47	1268	0	32	15		
48	1286	0	60	30		
49	1303	0	65	30		
50	1322-26	0	32	15		

Centenaire de l'Union postale universelle

(Suite)

III Congrès de l'UPU

A l'occasion du VI^e Congrès de l'Union postale universelle qui a eu lieu à Rome en 1906, on s'accorda pour célébrer en 1912 le VII^e Congrès pour lequel deux candidatures se présentèrent : celle d'Espagne et celle d'Australie. L'Espagne fut choisie.

Des difficultés postérieures retardèrent la date prévue, accordant définitivement la célébration à Madrid en 1914.

Mais la Guerre mondiale éclata cette année là empêchant que le Congrès puisse avoir lieu à la date prévue. La guerre terminée, l'U.P.U. décida de célébrer le Congrès en 1920.

61 pays membres y participèrent.

Ce Congrès revêti de l'importance car depuis le précédent de 1906, de nouvelles nécessités s'étaient créées spécialement en ce qui concernait le trafic postal international, l'apparition de nouvelles nations et la disparition d'autres, obligèrent à arriver à un rapide accord pour faciliter le développement du courrier mondial.

Par tout ce qui précède, dans les séances qui suivirent on traita des affaires de grande importance, arrivant à obtenir des conclusions définitives dont les plus remarquables sont :

- le Protocole final de la Convention Postale Universelle
- La convention concernant l'échange de colis postaux
- l'accord des lettres et objets assurés
- l'accord sur le mandat postal et un autre relatif aux abonnements des journaux et publication périodiques.

IV Congrès commémoratif du Centenaire de l'U.P.U.

Le Congrès commémoratif du Centenaire de l'U.P.U. a un caractère spécial étant donné qu'il marque les cent années d'étroite collaboration à l'échelle universelle. Son organisation a été confiée à l'Administration postale suisse, pays qui vit naître cette union. Il a eu lieu dans la ville de Lausanne du 21 mai au 6 juillet 1974.

Les 150 pays qui font actuellement partie de l'Union Postale Universelle y ont participé.

=====
LES SURPRISES DES TIMBRES
"ROI BAUDOUIN" AVEC LUNETTES
=====

(suite)

Les choses se corsèrent lorsqu'on apprit qu'il avait été débité occasionnellement des feuilles de 60 exemplaires du 3 Fr (6 de haut x 10 de large, sans bordures supérieure ni inférieure), qui ne pouvaient qu'être des fragments de feuilles de 10.000 exemplaires imprimées pour la confection des rouleaux, étant donné que les feuilles normales ne comportent que 50 timbres (5 en hauteur x 10 en largeur) avec marges des quatre côtés. Cela s'est reproduit au début d'octobre 1973 où, pendant quelques jours le bureau de Bruxelles 1 a vendu des feuilles de 60 du 2 Fr vert-gris; 3,50 Fr vert-clair et 4,50 Fr brun. Comme les numéros de contrôle ne sont appliqués au verso des timbres que lors de la confection des rouleaux, il faut donc pour la collection une bande verticale de six timbres pour faire la preuve qu'elle provient d'un fragment de feuille de 10.000.

On constate, une fois de plus, que le "petit" timbre d'usage courant peut réserver bien des surprises, car certaines des valeurs en question se traitent déjà jusqu'à 20 fois leur faciale !

Nous n'avons pas, dans les notes qui précèdent, la prétention d'avoir épuisé le sujet. Nous avons voulu attirer l'attention des amateurs sur ce type en voie de disparition puisqu'un nouveau, gravé cette fois, dû au médailleur Elström, est maintenant utilisé pour la série d'usage courant à l'effigie du Roi Baudouin.

Extrait du "Monde des philatélistes" de janvier 1974.

Roland LEVEQUE
membre de l'Académie de philatélie de Belgique

=====
LES TIMBRES "INTERDITS"
=====

Les collectionneurs savent certainement qu'il existe une catégorie de timbres déclarés "interdits" par la Fédération internationale de Philatélie (FIP). Voici ci-dessous la nomenclature relative à la Belgique :

728-36 de 1946 9 timbres Damien, Vandervelde, Bovesse motif S.E.
Avion 15-23 de 1947 mêmes timbres que ci-dessus avec surcharge Poste aérienne Luchtpost motif S.E.

(suite page 7)

Lots N°	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à	
51	Belgique	1399-1403	0	50	25		
52		1414 & 1422	0	24	11		
53		1539-40	0	40	20		
54		1575	xxx	38	20		
55	Belgique	1188-90	xx	90	40		
56		1195-97 (2)	xxx	70	35		
57		1198-1203	xxx	170	85		
58		1216-21	xxx	150	75		
59		1250 (2)	xxx	50	25		
60		1253-54 (2)	xxx	80	40		
61		1255-58	xxx	70	35		
62		1255-58	xxx	70	35		
63		1262-68	xxx	150	75		
64		1284-85 (2)	xxx	36	18		
65		1286	xxx	60	30		
66		1286	xxx	60	30		
67		1287-89	xxx	60	30		
68		1293-97 Bdf	xxx	71	35		
69		1293-97	xxx	71	35		
70		1304-05 (2)	xxx	60	30		
71		1233-38	xxx	150	75		
72		Vatican	268-71	xxx	7	28	
73			272-73	xxx	6	24	
74			274-79	xxx	30	200	
75	280-81		xxx	6	24		
76	282-83		xxx	7	28		
77	284-86		xxx	8,5	34		
78	289-92		xxx	15	60		
79	287-88		xxx	6,50	26		
80	299-301		xxx	4,50	18		
81	313-15		xxx	11	54		
82	310-12		xxx	8	32		
83	France		20 flammes illustrées	0		40	
84			20 flammes s/lettres	0		40	
85		20 flammes s/l et frag	0		40		
86	Belgique	537 A & 537 B	xxx	110	55		
87		581A & 582A	xxx	130	65		
88		592A & 592B	xxx	400	200		
89		BF 7	0	300	150		
90		BF 8	0	220	100		
91		BF 9	0	250	120		
92		Télégraphe 4	xx	30	10		
93		Colis-postal 168-169	0	20	10		
94		Colis-postal 174	xx	450	180		
95		Colis-postal 175	xx	100	40		
96		Colis-postal 176 (4)	xx	220	80		
97		Service 27 (4)	xxx	32	14		
98		Service 29 (4)	xxx	48	20		
99		Télégraphe 10	0	100	30		
100		Télégraphe divers	xx 0	414	80		
101		Journaux divers	0	107	20		
102		143 Chemins de fer	xx 0	1503	300		
103		27 Occupat en Allem	xx 0	2114	750		
104		6 Eupen-Malmédy	xx 0	440	150		
105		16 Eupen	xx 0	1778	600		
106		17 Malmédy	xx 0	2028	700		
107	46 Occupat allemande	xx 0	812	275			

737-42 de 1947	6 timbres	Portraits du Sénat	motif	S.E.
756-60 de 1947	5 timbres	"Armoiries"		S.E.
773-76 de 1948	4 timbres	abbaye d'Achel		S.E.
777-80 de 1948	4 timbres	abbaye de Chèvremont		S.E.
781-84 de 1948	4 timbres	Fondation Anseele		S.E.
Bloc 26 de 1948	bloc des 4 timbres	ci-dessus		S.E.
785 de 1948	10 Fr + 10 Fr	Monument de la Résistance Anvers		S.E.
786 de 1948	10 Fr + 10 Fr	Monument de la Résistance Liège		S.E.
790-91 de 1948	4 Fr + 3,25 Fr & 20 Fr + 20 Fr	Isabelle-Albert		S.E.
792-94 de 1949	0,90 Fr 1,75 Fr 4 Fr	Jordaens		S.E.
Bloc 27 de 1949	bloc des timbres	ci-dessus	vendu 50 Fr	S.E.
795-97 de 1949	0,90 Fr 1,75 Fr 4 Fr	Van der Weyden		S.E.
Bloc 28 de 1949	bloc des timbres	ci-dessus	vendu 50 Fr	S.E.
Bloc 29 de 1950	1,75 Fr + 0,25 Fr	bloc vendu 20 Fr	Championnats d'Europe	S.E.
Avion 26-27 de 1951	6 & 7 Fr	Centenaire Aéro Club avec vignette de 37 Fr		S.E.
Bloc 30 de 1952	3 valeurs (876-78)	Basilique Koekelberg		S.E.
898-99 de 1952	4 Fr + 9 Fr et 8 Fr + 9Fr	Verhaeren-Conscience		S.E.
1300-03 de 1964	4 valeurs	Van der Weyden		S.E.
Blocs 36-37	blocs vendus avec surtaxe de 16 Fr			S.E.
1318-20 de 1965	3 valeurs	Floralies gantoises	vendues	
Bloc 38	en bloc avec surtaxe de 14 Fr			S.E.
1329-32 de 1965	4 valeurs	20c anniv Libération		S.E.
1363-66 de 1966	4 valeurs	Reine Elisabeth	vendues en	
Blocs 40-41	bloc avec surtaxe de 20 Fr			S.E.
Bloc 43 de 1967	3 valeurs au profit des réfugiés avec surtaxe de 20 Fr			S.E.
Bloc 47 de 1970	3 valeurs	Floralies gantoises	vendues en bloc avec surtaxe de 17,50 Fr	S.E.

Comme vous pouvez le constater le motif d'interdiction est toujours le même : surtaxe excessive (dépassant 50 %). Il est à noter que la décision de la FIP n'a pris cours qu'en 1946 car ou sinon des séries comme "Grande Orval" "Cardinal Mercier" ainsi que de nombreuses séries de la guerre seraient également exclues.!!!

Dans un prochain numéro vous trouverez la nomenclature des vignettes belges interdites.

La liste ci-dessus est extraite de l'annuaire philatélique imprimé pour les Editions de l'archipel, rue d'Hauteville, 3 Paris Xe et signé par René Martin.

Lots N°	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
108	Belgique	38 Service	xx 0	629	220	
109		73 Taxes	xx 0	1374	450	
110		38 Présos	xx	435	125	
111	Tous pays		0		50	
112	Belgique	1022 (3) 1111 (4)	xxx	62	28	
113		1113 coin daté	xxx	60	28	
114		1154 (4)	xxx	100	45	
115		1163(4) 1169(13) 1170	xxx	75	33	
116		1172-73 (4)	xxx	80	40	
117		1182-87	xxx	210	100	
118		1192; 1205-06	xxx	39	17	
119		1242	xxx	40	20	
120		1248 (4)	xxx	68	32	
121		1257-58	xxx	50	25	
122		1267 (2)	xxx	90	43	
123	France	flammes musique (2)	0		40	
124	Brésil	Affranchist musical	0		40	
125	Belgique	carte off Liège 1905	0		80	
126		flamme Expo Brux 1910	0		35	
127		flamme Expo Gand 1913	0		35	
128		31 + 34 s/mandat	0		85	
129		46(29 + 45 s/reçu Br Est	0		90	
130		46 s/reçu Bruxelles Est	0		35	
131		<i>lequel</i> → E.P. Obl Bruges Station + Relais Dudzeele	0		40	
132		E.P. neuf timbre N° 57			20	
133		Obl Relais Rielaer/E.P.	0		40	
134		Obl Hôtel Albert Ier			50	
135		3 Superbe	0	1300	700	
136		4 Très beau	0	1000	550	
137		12 Très beau grandvois	0	1400	750	
138		23 gris noir	0	420	250	
139		24	0	1400	750	
140		1093 1172-73	xxx	38	16	
141		1415-16 1419 1420	xxx	59	28	
142		1437-42	xxx	100	50	
143		1456-60	xxx	80	40	
144		1499 1547-48	xxx	80	35	
145		1561-63 (5 carnets dif)	xxx	275	145	
146		1564-65	xxx	35	17	
147		1627-1635	xxx	425	220	
148		BF 43	xxx	60	30	
149		BF 45	xxx	55	28	
150		BF 47	xxx	60	30	
151	Monaco	492-502 + PA 69-70	0	36	140	
152	Belgique	504-11	xx	1750	800	
153		446 s/FDC	0	50	20	
154		390 & 392 s/fragment	0	800	380	
155		353-55	0	175	70	
156		342-45	xx	300	150	
157		219	xx	350	160	
158		81-83	xx	300	125	
159		42	xx	175	75	
160		11	0	150	35	
161		10(2)	0	300	45	
162		7	0	150	40	
163		2	0	1200	100	